

## 500 numéros du Grain de Sel !

Vendredi 13 décembre 2024 - N°500



par Adrien Montoille - président des P.P

**L**e 4 octobre 2013, Hubert Tassin signait le numéro 1 du Grain de Sel intitulé « Solidaires mais libres ». Il exprimait alors la volonté de l'Association PP, créée en 1989, de participer plus activement à l'évolution de l'Institution, d'être une force de propositions mais aussi un levier d'action avec six représentants PP au Comité de France Galop et une présence active d'Hubert Tassin et de Jean d'Indy dans les différentes instances.

### Communication et transparence

Onze ans plus tard, la physionomie de l'Institution a singulièrement évolué, le contexte économique aussi. Mais l'ambition qu'exprimait alors Hubert Tassin : faire bouger les lignes, assurer la croissance, l'appuyer sur la seule base pertinente, les « petits propriétaires, les éleveurs qui jouent la carte de l'élevage français » reste le socle de nos convictions et de notre action. Onze ans plus tard la volonté d'être une association représentative

du tissu des propriétaires et éleveurs qui forment la base du système, et donc de communiquer avec eux reste intacte. La communication c'est-à-dire la transparence vis-à-vis de ceux qui votent reste essentielle.

L'Association PP que j'ai maintenant l'honneur de présider continuera ainsi à communiquer. Le *Grain de Sel*, diffusé chaque vendredi à près de 3000 personnes soit par mail soit à travers notre site internet en est le meilleur exemple. Notre présence sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, X et Youtube) est régulière. Elle est même quotidienne puisque chaque jour nous mettons en ligne une vidéo d'une victoire d'un membre des PP comme propriétaire, éleveur ou entraîneur sur notre page Instagram avec une bonne visibilité.

Une association n'a pas pour vocation à se présenter une fois tous les 4 ans aux élections du Galop puis à disparaître du champ de la communication pour mieux revenir solliciter des voix à la mandature suivante. Le score des PP en 2022 ne fut pas satisfaisant, je le confesse volontiers. Raison de plus pour mieux communiquer, sur la base d'analyses et de propositions concrètes. À force d'obstination, de répétition, nous finissons parfois par faire bouger les lignes. Depuis plusieurs années nous demandions, sans succès, d'avoir la possibilité d'intervenir dans les courses à réclamer via

internet. Cette évolution est enfin arrivée : après une période de test, le progrès sera sans doute généralisé. Comme quoi il ne faut jamais renoncer. Et sur bien d'autres sujets, le programme, les allocations, les relations Trot/Galop, la place de l'Obstacle, l'importance des hippodromes en province, la protection du propriétaire et les sanctions relatives à l'usage de la cravache, le PMH déporté, ..., nous ne renoncerons pas

## Associer les acteurs des courses à notre vie associative

Le principe du fonctionnement associatif est que le processus de décisions y est largement partagé. Lors de notre très récente Assemblée Générale qui s'est tenue sur l'hippodrome d'Auteuil, j'ai ressenti, dans les diverses interventions le sentiment inverse.

Il apparaît clairement que le Comité est plus un lieu d'information que de débats sur les sujets majeurs et sur la stratégie d'avenir du Galop voire de l'Institution dans son ensemble. Il en va parfois de même des Conseils de chaque spécialité qui découvrent parfois certains sujets.

C'est ainsi que le sujet majeur de l'avenir d'Auteuil se discute principalement dans un groupe à part mais que le Conseil de l'Obstacle, où sont présents toutes les associations représentatives, n'y travaille pas. Or le moyen d'emporter l'adhésion du plus grand nombre est d'élargir le spectre des consultations. S'agissant d'un projet déconcertant de piste plate à Auteuil, il faut nous contenter de l'affirmation du Président Landon dans une interview à *Jour de Galop* qui nous dit que c'est un projet intelligent. Pourquoi, comment, sur quelles bases financières ? Il faudra attendre.

Dans le même esprit, j'avais adressé au président de France Galop et à celui de la Commission du Code une demande d'analyse – après un an d'expérience – de la règle et des barèmes de sanctions sur l'usage abusif de la cravache afin de voir comment mieux protéger les propriétaires en évitant d'inutiles distancements. Seule la réponse, négative, du Président de la Commission du Code m'est revenue sans même que le sujet soit évoqué à ladite Commission.

Compte tenu de l'évolution de l'activité du PMU et de ses perspectives à court terme, notre Institution devra affronter des moments difficiles. Il faudra évidemment une solidarité du Trot et du Galop et au sein des spécialités, de l'ensemble des acteurs des courses. La solidarité ne se décrète pas. Elle s'organise en associant le plus largement les acteurs des courses à travers leurs associations représentatives.

## Solidaire et libres

Même si nos représentants PP ne siègent pas dans les instances exécutives de France Galop, c'est-à-dire principalement au Conseil d'Administration, nous ne nous sentons nullement dans l'opposition. Lors de notre Assemblée Générale, l'ambiance était clairement à une participation constructive. Les lecteurs réguliers du *Grain de Sel* peuvent constater que si nous ne renonçons en rien à notre esprit critique, il ne vaut que s'il est accompagné de propositions constructives. En cela, et à l'occasion de ce 500e *Grain de Sel*, je fais volontiers mien le titre du premier *Grain de Sel* en 2013 : Solidaires mais libres.

Il m'a été rapporté qu'à l'époque un dirigeant de France Galop avait commenté ce premier éditorial

## LA BOÎTE À IDÉES DU GALOP

après d'Hubert Tassin et de Jean d'Indy en déclarant que nous nous épuiserions vite et que nous ne dépasserions pas 10 semaines. Les PP sont toujours là, avec un bureau renouvelé, concerné et enthousiaste, sans avoir abandonné la philosophie de départ et notre liberté de ton.

Dans quelques jours s'ouvrira la traditionnelle période des vœux. Nous en aurons beaucoup, très concrets et pragmatiques à formuler pour que France Galop et l'Institution des Courses aillent mieux et retrouvent le chemin de la croissance. Ces vœux et ses propositions feront l'objet de nombreux *Grain de Sel* à venir après une courte interruption de notre publication le temps de ces fêtes de Noël et de fin d'année.

Le numéro 501 du Grain de Sel sera alors l'occasion de vous présenter nos vœux que j'anticipe néanmoins bien volontiers ici : Joyeux Noël et très bonnes fêtes de fin d'année à tous et rendez-vous en janvier.

Partagez avec nous vos avis, vos idées, vos critiques en nous écrivant à [associationpp@yahoo.fr](mailto:associationpp@yahoo.fr)